

Négociations UCANSS et CAISSES NATIONALES : des avancées !

Durant cette période de confinement, la CFTC reste à vos côtés pour vous soutenir et défendre vos intérêts. En ce moment, il est particulièrement important que notre syndicat puisse vous accompagner sans relâche, intervenir au niveau de chaque Branche et de l'UCANSS pour une meilleure prise en charge des questionnements, des difficultés et des risques de dysfonctionnements que vous nous faites remonter chaque jour. Ainsi, une veille accrue et continue est assurée.

Dès le début de la crise, la CFTC a œuvré pour que nos dirigeants reconnaissent **l'implication et l'engagement total des personnels de la Sécurité Sociale** en cette période difficile et inédite. Elle a demandé la tenue de réunions exceptionnelles pour une meilleure coordination et prise en charge de vos questionnements et interpellations : la CFTC a été entendue sur plusieurs points !

Les ACQUIS CFTC

- Indemnité de télétravail versée à l'ensemble des salariés en télétravail
- Gestion des congés : le Comex à l'unanimité a décidé d'étendre les possibilités d'épargne du CET passant de 60 jours à 80 jours
- Droits à congés payés maintenus : pas de pénalisation pour les salariés en dispense d'activité, les salariés en arrêt pour garde d'enfant et les salariés en arrêt COVID-19 (personnes souffrant d'une pathologie à risque)
- Maintien des primes de fonction pour les salariés dont l'activité se poursuit, quelle que soit la modalité d'exercice (à distance ou sur site) même sur une fonction différente
- Paiement de l'indemnité forfaitaire de repas et des frais de déplacement pour chaque jour de présence sur site.

Sur la prime exceptionnelle à l'initiative du Gouvernement, le Comex attend le cadrage et les précisions des Pouvoirs Publics : la porte est donc ouverte à une mesure exceptionnelle.

La CFTC demande une prime de 1000 euros pour l'ensemble des salariés de la Sécurité Sociale et de 1500 euros pour les personnels soignants des UGECAM. Nous ne nous contenterons pas d'une réponse en demi-teinte : les salariés de l'Institution ont démontré une fois encore leur professionnalisme et leur capacité à s'adapter dans des circonstances particulières. Nous continuerons à défendre vos intérêts et à faire en sorte que les remerciements de nos Directeurs Nationaux de Branche aux personnels de la Sécurité Sociale ne soient pas que des mots.

En ce qui concerne les congés, nous demandons une lisibilité et une harmonisation interbranche relative à la prise de congés, à la possibilité pour chacun de les reporter, de les épargner mais aussi de pouvoir les monétiser dans une période où nous souhaitons soutenir le pouvoir d'achat.

Restez informés avec la CFTC PSE ! N'hésitez pas à nous contacter : nous serons à vos côtés pour vous soutenir et vous faire profiter de notre expertise.

Fédération CFTC PSE : 3 rue Élixa Lemonnier 75012 paris XII

Tél: 01 44 87 08 48

Contact: federation-pse@cftc.fr - twitter: @fedecftcpse